

Message du Président

Autor(en): **Kellenberger, Jakob**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1999)**

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

De l'année 1999 placée sous la conduite de mon prédécesseur, Cornelio Sommaruga, je voudrais retenir dans ce message quelques rendez-vous particulièrement marquants.

Le 12 août, à l'occasion du 50^e anniversaire des Conventions de Genève de 1949, une douzaine de personnalités du monde entier ont lancé avec le CICR un Appel solennel pour un meilleur respect du droit international humanitaire. Le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, ainsi que de nombreuses personnalités importantes du monde politique, social et humanitaire se sont amicalement joints au CICR pour l'occasion.

Du 1^{er} au 6 novembre, la XXVII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a réuni à Genève les États parties aux Conventions et l'ensemble des composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi que de nombreux observateurs. Les uns et les autres ont pris des engagements pour les années qui viennent; ils ont adopté une Déclaration et un Plan d'Action qui se veulent des repères pour fixer un ordre du jour humanitaire du XXI^e siècle. Le CICR, pour sa part, a fait savoir qu'il accorderait désormais une attention particulière à la réduction de la vulnérabilité des femmes en temps de conflit armé.

À l'occasion de cette Conférence, le CICR a également livré les premiers résultats de la vaste consultation qu'il a conduite auprès de quelque 20 000 personnes affectées par la guerre à travers le monde. Une interprétation approfondie des résultats de cette ambitieuse enquête devrait permettre de mieux comprendre pourquoi le droit international humanitaire, pourtant largement connu, reste aussi souvent l'objet de violations. Cette meilleure compréhension devrait également permettre au CICR d'adapter ses stratégies pour œuvrer à un meilleur respect de ce droit.

En cette année 1999, il s'est confirmé que presque tous les paramètres au sein desquels nous avons l'habitude d'évoluer à l'époque de la guerre froide ont connu des mutations, parfois décisives. De façon troublante, les frontières entre guerre et criminalité, ou entre civils et combattants sont devenues parfois difficiles à tracer. Dans de tels contextes, la protection des populations civiles est plus que jamais à l'ordre du jour. Et un danger guette toutes les bonnes volontés: celui de laisser croire aux victimes potentielles qu'elles bénéficieront d'une protection effective, alors que celle-ci ne peut pas leur être assurée. Parallèlement à cette tendance, la sécurité du personnel humanitaire est restée une préoccupation importante; au cours de l'année écoulée, les organisations actives sur le terrain ont à nouveau eu à déplorer nombre de victimes dans leurs rangs.

La communauté internationale s'est mobilisée avec force sur des thèmes humanitaires, l'intensité de son implication variant grandement d'un contexte à l'autre. Cet engouement pour l'action humanitaire n'a pas été sans révéler de sérieuses ambiguïtés, soulevant des craintes: celle, en particulier, de la politisation de l'action humanitaire. Le concept d'«ingérence humanitaire» a refait surface, mêlant un projet de nature politique (l'ingérence) à une activité qui veut justement rester à l'écart de la politique (l'humanitaire).

Les conflits des Balkans, de Timor-Est et de Tchétchénie ont été des moments-clés, de manière différente, de cette année de l'humanitaire. Chaque situation était inédite pour les organisations engagées sur le terrain, et la communauté internationale y a apporté à chaque fois des réponses très diverses. La réflexion et la pratique du CICR s'en trouveront profondément influencées dans le futur. Mais ces trois conflits majeurs, amplement relayés par les médias, ne sauraient faire oublier que l'Angola s'est à nouveau enfoncé dans les hostilités, que l'Afghanistan a vécu sa vingtième année de conflits successifs,

ou encore que la Colombie peinait toujours à s'acheminer vers une issue de la guerre civile.

Ce monde qui porte aujourd'hui six milliards d'êtres humains, apparaît à la fois plein de promesses et lourd de menaces. L'année écoulée a prouvé que l'heure n'est pas à la démobilisation. Jamais dans l'histoire contemporaine le CICR n'a été autant sollicité : une vingtaine de guerres, une quarantaine de situations qui pouvaient à tout moment basculer vers des conflits ouverts, tel a été le théâtre d'opérations de l'institution. Pour y faire face, l'institution a dû non seulement mobiliser de plus en plus de personnel et de ressources et agir en partenariat renforcé avec les autres composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, mais aussi renforcer ses capacités de gestion, consolider les outils dont elle s'est dotée ces dernières années, enfin, approfondir encore le dialogue avec les autres acteurs humanitaires, ainsi qu'avec les États et les organisations internationales. Sans oublier les milieux économiques, qui ont une influence et un pouvoir croissants sur la marche du monde, et qui sont devenus, pour les organisations humanitaires, des interlocuteurs incontournables. Avec eux, le dialogue de l'institution en est encore à ses balbutiements, mais il est appelé à se développer.

Enfin, le CICR n'a pas ménagé sa peine pour mettre tout son poids dans des campagnes de sensibilisation, que ce soit pour l'interdiction des mines antipersonnel, pour la création d'une Cour pénale internationale ou contre la prolifération des armes légères ; à cet égard, une étude, menée par l'institution, démontre qu'elles sont très souvent à l'origine de violations du droit international humanitaire. Il faut le dire et le répéter : prévenir vaut mieux que guérir. Si les organisations humanitaires ne jouent qu'un rôle modeste en matière de prévention des conflits, les États, les organisations régionales et internationales et les milieux d'affaires peuvent, dans ce domaine, avoir une influence cruciale. À défaut, les organisations humanitaires devront, de plus en plus, panser les plaies...

À la lumière des développements de l'année écoulée, il s'agira d'identifier avec plus de clarté quel rôle les divers acteurs (États, organisations internationales, militaires, milieux économiques, organisations humanitaires) devront à l'avenir jouer dans le domaine de l'action humanitaire, sachant que les problèmes ne relèvent pas de la simple coordination et qu'ils ne peuvent pas non plus s'inscrire dans un ordre du jour intégré.

J'espère que le présent Rapport ne servira pas seulement la mémoire de ces événements, mais qu'il contribuera également à la réflexion sur la place que l'action humanitaire doit occuper au sein des guerres et d'autres situations de violence, à la veille d'un siècle nouveau.



Jakob Kellenberger
Président du CICR